



Tabagisme et arrêt du tabac en 2015

Aurélie Lermenier-Jeannet, OFDT



Février 2016

Première hausse des ventes de tabac chez les buralistes depuis 2010	2
Des achats transfrontaliers plutôt stables	4
Hausse des ventes de traitements pour l'arrêt du tabac	5
Plus de patients accueillis dans les consultations de tabacologie	7
Le recours au dispositif Tabac info service globalement en augmentation, porté par le coaching	7
<hr/>	
Conclusion	8
Repères méthodologiques	9

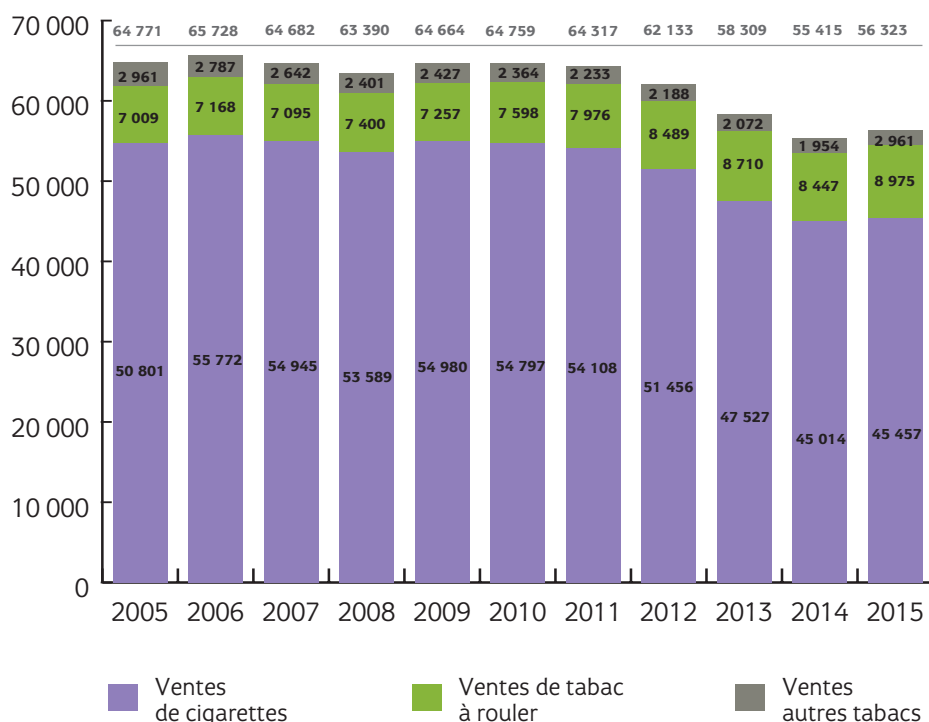
Les bilans annuels du tableau de bord tabac¹ donnent une vue synthétique de l'évolution au cours de l'année écoulée des principaux indicateurs liés aux ventes de tabac, à la prise en charge des fumeurs et aux actions de prévention et d'information (ces éléments étant détaillés chaque mois dans un tableau de bord mensuel). Le bilan 2015 constitue le 11^{ème} exercice de ce type.

L'actualité 2015 a été marquée en début d'année par la publication des prévalences tabagiques issues des enquêtes Baromètre santé et ESCAPAD, toutes deux menées en 2014, et en fin d'année par le vote au Parlement de la loi de modernisation de notre système de santé² (dite « loi santé »), qui reprend les mesures contenues dans le Programme national de réduction du tabagisme (PNRT), et en particulier sa mesure phare : le paquet neutre standardisé. Les niveaux de consommation se maintiennent à un niveau élevé en population adulte (en 2014, 34 % des Français âgés de 18 à 75 ans déclarent fumer ne serait-ce que de temps en temps) et ont augmenté entre 2011 et 2014 chez les jeunes de 17 ans (32 % fument quotidiennement à cet âge). Toutefois, selon l'enquête HBSC 2014, chez les collégiens, le tabagisme quotidien a reculé par rapport à 2010, passant de 12 % à 10 %. Ces évolutions sont intervenues alors que les prix du tabac n'ont pas augmenté depuis janvier 2014. Aucune nouvelle hausse des prix n'est prévue en 2016.

PREMIÈRE HAUSSE DES VENTES DE TABAC CHEZ LES BURALISTES DEPUIS 2010

En 2015, les ventes de tabac en France métropolitaine s'établissent à 56 323 tonnes³, soit une hausse de 1,6 % par rapport à 2014 (graphique 1). C'est la première année d'augmentation des ventes de tabac depuis 2010. Le jour de livraison supplémentaire par rapport à 2014 ne suffit pas à expliquer cette hausse, puisqu'il équivaut, en moyenne sur une année, à une augmentation de 0,4 % seulement.

Graphique 1. Ventes totales de tabac (en tonnes) et répartition entre cigarettes, tabac à rouler et autres tabacs (source : DGDDI)



1. Voir la présentation du Tableau de bord en fin de document.

2. Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (http://bdoc.ofdt.fr/doc_num.php?explnum_id=22015).

3. Le poids moyen en tabac d'une cigarette manufacturée retenu ici est d'un gramme, ce qui est probablement surestimé. Toutefois, l'OFDT a choisi de se conformer à l'équivalence proposée par Logista France, pour être en cohérence avec le producteur des données. Un poids de 0,8 gramme serait sans doute plus proche de la réalité, ce qui aboutirait à un volume de 36 365 tonnes de cigarettes sur un total de 47 232 tonnes (contre 36 011 tonnes sur un total de 46 412 tonnes en 2014).

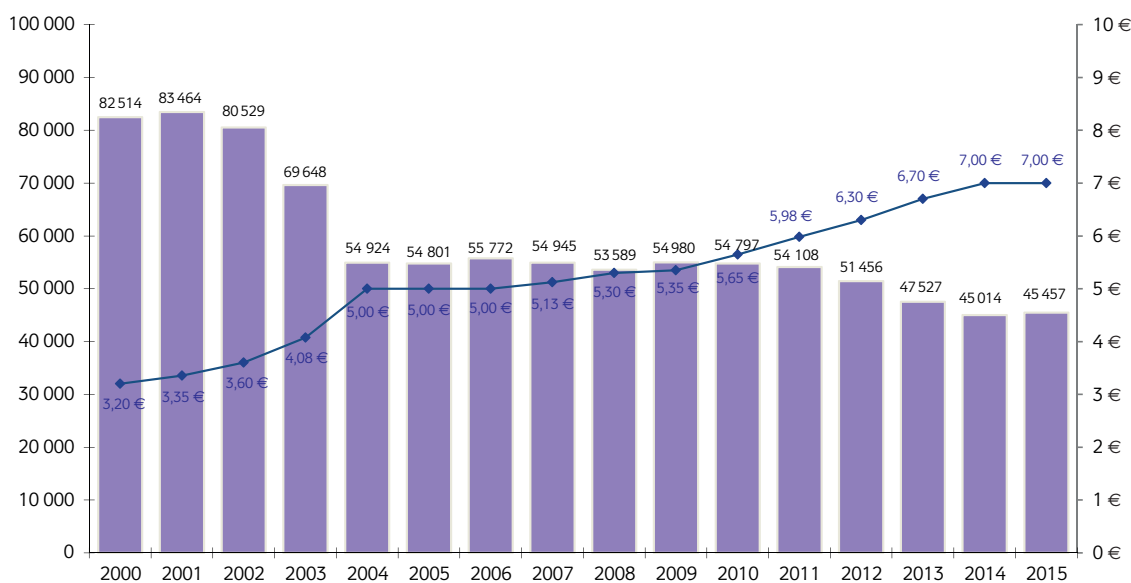
Les ventes de cigarettes, qui représentent environ 80 % du marché, augmentent sensiblement (+ 1 %), pour la première fois depuis 2009, et alors que le recul était très marqué depuis trois ans (graphique 2).

Avec 8 975 tonnes, les ventes de tabac à rouler en 2015 connaissent aussi un rebond (+ 6,3 %), après une année 2014 en baisse (graphique 3). Ces ventes de 2015 constituent le plus gros volume de tabac à rouler écoulé par les buralistes français depuis au moins 10 ans. La part de marché de ce type de tabac continue de progresser : 15,9 % contre 15,2 % en 2014. Bien que les prix du tabac n'aient pas augmenté en 2015, on assiste toujours à un report de la consommation d'une partie des fumeurs vers le tabac à rouler, qui reste meilleur marché.

Les autres types de tabac (cigares, cigarillos, tabac à priser et à mâcher, etc.) voient quant à eux leurs ventes diminuer de 3,2 %, confortant les baisses successives enregistrées depuis 2010 (- 20 % au total).

Entre 2005 et 2011, le niveau global des ventes de tabac était resté relativement stable, les prix n'ayant que faiblement augmenté. Une nette tendance à la baisse s'était ensuite amorcée jusqu'en 2014, notamment pour les cigarettes, dont le prix du paquet de la marque la plus vendue a atteint, après plusieurs hausses successives, 7 euros. L'augmentation des ventes de tabac en 2015 intervient en l'absence de revalorisation des prix du tabac depuis janvier 2014.

Graphique 2. Ventes de cigarettes (en millions d'unités) et prix annuel moyen du paquet de cigarettes de la marque la plus vendue (source : DGDDI)

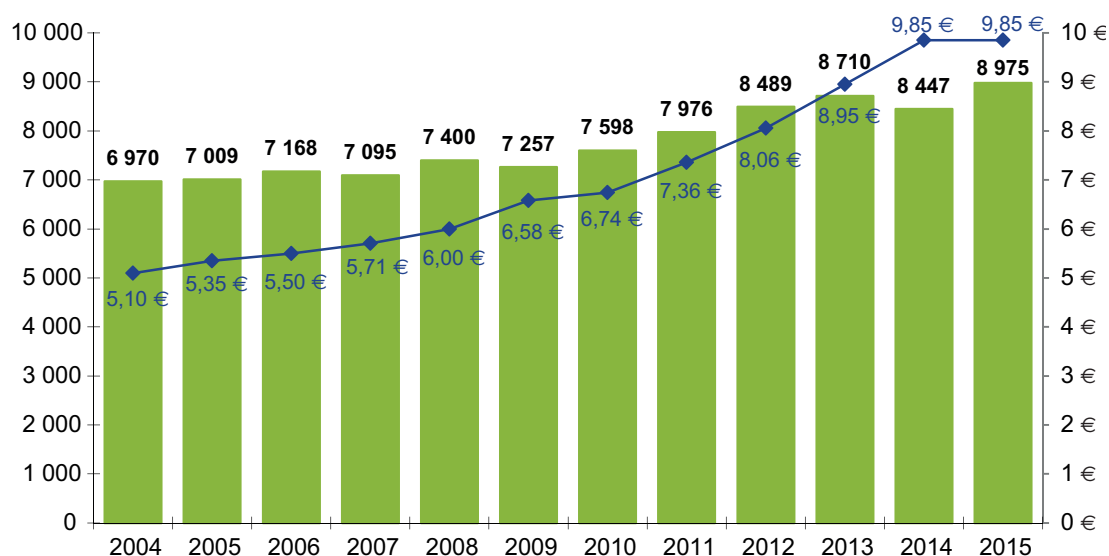


Pour le tabac à rouler, hormis en octobre, les ventes ont progressé chaque mois par rapport au même mois en 2014 ; ce n'est le cas pour les cigarettes que sur 7 mois de l'année, et particulièrement en mars (+ 7,2 %), en juillet (+ 6,5 %) et en novembre (+ 9,6 %).

Alors qu'il avait stagné ces deux dernières années (les hausses de prix ayant toujours compensé les baisses des ventes), le chiffre d'affaires global du tabac est en hausse par rapport à l'année 2014, s'élevant à 18,16 milliards d'euros (contre 17,85 en 2014). Pour les seules cigarettes, il atteint 15,34 milliards d'euros contre 15,16 milliards en 2014.



Graphique 3. Ventes annuelles de tabac à rouler (en tonnes) et prix annuel moyen du paquet de tabac à rouler de la marque la plus vendue (source : DGDDI)



Note : La marque de tabac à rouler correspondant à celle effectivement la plus vendue en France, qui sert de référence, a changé en 2010. La comparaison des prix entre 2009 et 2010 s'avère donc délicate car la nouvelle marque est un peu moins chère que la précédente.

DES ACHATS TRANSFRONTALIERS PLUTÔT STABLES

Les augmentations des prix du tabac pratiquées en France se sont parfois traduites dans le passé par un accroissement des achats dans les pays limitrophes (plus ou moins facilités par les frontières géographiques naturelles), où les prix sont plus bas.

D'après les résultats du Baromètre santé 2014 de l'INPES, autour de 80 % des fumeurs s'approvisionnent dans un bureau de tabac situé en France et environ 15 % dans un pays étranger (souvent frontalier). Connaître la proportion de résidents sur le territoire français qui achètent du tabac à l'étranger ne permet cependant pas d'estimer précisément les volumes de tabac correspondants.

Il est néanmoins possible, pour tenter de cerner les variations des achats de tabac dans les pays limitrophes, d'observer l'évolution des ventes dans les zones françaises frontalières. Si celle-ci est inférieure à la tendance nationale, un accroissement des achats transfrontaliers est fort probable. L'inverse - un rythme d'évolution supérieur dans les zones frontalières - indique plutôt un retour des acheteurs vers le réseau des buralistes français.

En 2015, les ventes de tabac à rouler progressent autant et même plus que la moyenne nationale dans la grande majorité des départements limitrophes. En ce qui concerne les cigarettes, les ventes ont augmenté de 1,4 % dans les départements limitrophes de l'Espagne, de 1,8 % pour ceux mitoyens de l'Italie et de 3,9 % pour les départements frontaliers de la Suisse, où le prix du paquet de cigarettes de la marque la plus vendue y est devenu supérieur à celui enregistré en France. Dans les zones frontalières de l'Allemagne et du Luxembourg, où le paquet de cigarettes est 1 à 2 euros moins cher en moyenne, les ventes progressent autant qu'au niveau national (respectivement + 1 % et + 1,1 %). Seuls les départements limitrophes de la Belgique voient leurs ventes de tabac diminuer (- 0,6 %). Il semble donc que les achats transfrontaliers se soient globalement stabilisés en 2015. La contribution à l'accroissement des ventes en 2015 d'un report des achats transfrontaliers vers le marché français est probablement limitée.

Bien qu'on ne dispose pas des chiffres complets⁴, les saisies de tabac atteignent cette année un niveau record puisque plus de 500 tonnes ont été saisies au premier semestre 2015, soit bien plus que durant toute l'année précédente (423

4. Les données des saisies effectuées par les services de douanes seront disponibles d'ici mars 2016.

tonnes). Dans un contexte où le volume de tabac autorisé pour un achat à l'étranger a été réduit en septembre 2014 et le contrôle aux frontières renforcé (en raison de l'état d'urgence consécutif aux attentats du 13 novembre, qui est probablement à l'origine de la hausse importante des ventes chez les buralistes français ce mois-là), cette vigilance accrue des douanes a pu dissuader certains fumeurs d'effectuer des achats transfrontaliers.

Le marché de la cigarette électronique en perte de vitesse

L'essor de la cigarette électronique enregistré depuis 2012 semble marquer le pas, avec un marché moins dynamique en 2015 que les années précédentes (<http://www.pgvq.fr/magazine/numero11/#page/15>). Lors de la dernière enquête Baromètre santé, en 2014, 6 % des Français âgés de 15 à 75 ans déclaraient utiliser la cigarette électronique, très majoritairement des fumeurs réguliers. Huit « vapofumeurs » sur dix déclaraient avoir diminué leur consommation quotidienne de cigarettes, s'inscrivant dans une démarche d'alternative ou de préalable au sevrage complet.

Bien qu'on ne dispose pas de prévalence d'usage en 2015⁵, les chiffres relatifs au marché de la cigarette électronique semblent indiquer que l'engouement pour ce produit devient moins prononcé, au gré des études contradictoires sur son innocuité⁶. Ainsi, alors qu'on dénombrait 2 829 boutiques spécialisées en mars 2015, on n'en compte plus que 2 477 en décembre, soit 352 fermetures en neuf mois. Néanmoins, il continue de se créer de nouvelles boutiques mais à un rythme moins soutenu (177 contre 461 créations en 2014). Une étude du marché par le cabinet d'études Xerfi aboutit aussi à une évolution dans ce sens en 2015, avec une baisse de 10 % du chiffre d'affaires.

Après une période de forte croissance (entre 2012 et 2014, le nombre de boutiques spécialisées a été multiplié par six et le chiffre d'affaires par trois), le marché semble se réguler. Le secteur pourrait aussi avoir évolué avec l'arrivée de marques vendues uniquement dans le réseau buraliste, lancées pour certaines par les industriels du tabac, détournant un certain nombre de vapoteurs, par ailleurs souvent fumeurs, des boutiques spécialisées au profit des bureaux de tabac. Alors que 21 % des vapoteurs déclaraient, dans l'enquête ETINCEL menée fin 2013, s'approvisionner chez un buraliste, ils pourraient être plus nombreux à le faire aujourd'hui, sans compter l'offre disponible sur Internet, pour des usagers qui, après une première phase de découverte du produit, savent maintenant ce qui leur convient.

HAUSSE DES VENTES DE TRAITEMENTS POUR L'ARRÊT DU TABAC

La hausse des ventes en pharmacie de traitements pour l'arrêt du tabac constatée en 2015 fait suite à deux années de baisse : on compte 1 825 779 « patients traités »⁷ contre 1 603 839 en 2014, soit 13,5 % de plus (graphique 4). Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis 2007 (+ 36 %), année de mise sur le marché du Champix®, alors qu'une seule nouvelle référence a été commercialisée en 2015 (pastilles Nicopass®, le 25 août). Néanmoins, le niveau des ventes apparaît toujours bien inférieur à celui observé au début des années 2010.



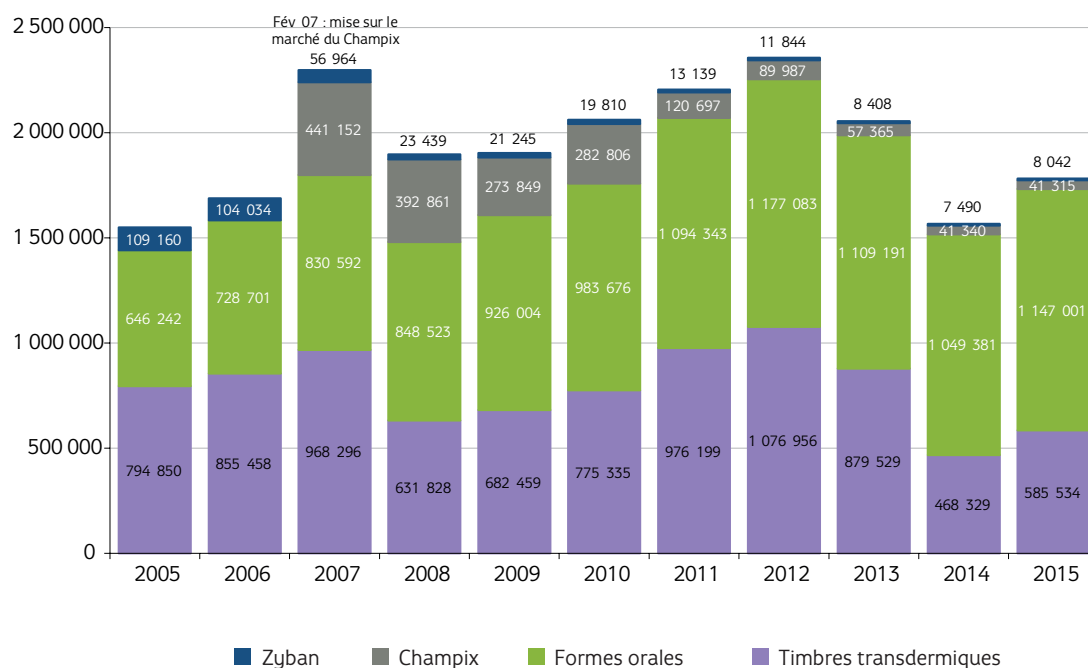
Hormis en janvier, la hausse des ventes se vérifie chaque mois, même si elle a été moins marquée en avril et mai. En juin, en revanche, comme chaque année, une augmentation des ventes de traitements a été observée, juste après la Journée mondiale sans tabac du 31 mai. De manière plus circonstancielle, septembre s'est accompagné d'un pic des ventes au bénéfice du lancement de la campagne de promotion de Tabac info service.

5. Le Baromètre cancer 2015 de l'Institut national du cancer (INCa), qui a interrogé près de 4 000 personnes de 15 à 85 ans vivant en France métropolitaine entre mai et septembre 2015, permettra de savoir comment a évolué cette prévalence d'usage depuis 2014, ainsi que celle du tabac.

6. Deux études très médiatisées résument bien cette incertitude : celle du Public Health England, qui dépend du ministère de la Santé britannique, publiée en août 2015, qui conclut que la cigarette électronique est 95 % moins dangereuse que le tabac ; et celle, un mois plus tard, de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), qui aboutit à un nombre important de produits non-conformes (bien qu'il ne s'agisse pas forcément de produits dangereux pour le consommateur, le relais médiatique a pu inquiéter les vapoteurs).

7. On opère une traduction des ventes brutes de ces médicaments en nombre de patients traités. La durée moyenne de traitement est ici estimée à un mois (compte tenu des échecs précoces), soit 60 comprimés de Zyban® ou de Champix®, 30 timbres transdermiques ou 300 formes orales (estimation OFT). De fait, un mois de traitement équivaut à un patient traité.

Graphique 4. Ventes de traitements pour l'arrêt du tabac, en équivalents « nombre de patients traités » (source : GERS)



Hormis le Champix®, tous les types de traitements pour l'arrêt du tabac voient leurs ventes en « équivalents patients traités » augmenter. Après une évolution sensible des parts de marché⁸ en 2014, celles-ci changent peu en 2015 : les substituts nicotiques sous forme orale représentent plus de 60 % des patients traités. Dans le détail, les évolutions sont les suivantes :

- Les ventes de timbres transdermiques augmentent d'un quart (+ 25 %) en nombre de patients traités, mais relativement peu en part de marché : ils représentent 32 % des traitements en 2015 contre 29 % en 2014 (et 41 % en 2013).
- Les ventes de substituts sous forme orale progressent elles aussi, quoique dans des proportions moindres (+ 9 %), en « équivalents patients traités ». Leur part dans les traitements est en léger recul, à 63 % contre 65 % en 2014.
- Le Champix® connaît une stabilité de ses ventes, mais la part de ce médicament dans le marché des traitements recule un peu, passant de 2,6 % à 2,3 %, un niveau très éloigné des 20 % atteints en 2007-2008, juste après sa commercialisation. Le Champix® semble toujours pâtir de ses possibles effets secondaires⁹ mais de façon moins marquée que les années précédentes.
- Après onze années de recul, parfois très important, les ventes de Zyban® repartent à la hausse en 2015 : + 7 % en « équivalents patients traités », même si la part de marché (déjà très faible) de ce produit s'établit à seulement 0,4 %.
- Le nombre de patients traités par le biais des inhalateurs augmente légèrement (+ 2,4 %) par rapport à 2014 mais demeure plus élevé que pour le Zyban® : en 2015, ils représentent 10 414 personnes traitées, soit 0,6 % du marché français.
- Le spray buccal de la marque Nicorette®, commercialisé depuis mai 2013, voit ses ventes progresser de 6,2 % par rapport à 2014, avec 33 473 patients traités en 2015 (soit 1,8 % de l'ensemble).

Cette situation tranche avec celle observée en 2013 et 2014, imputée en grande partie à la cigarette électronique qui, bien qu'elle ne possède pas ce statut (aucune n'ayant d'autorisation de mise sur le marché pour cette indication), apparaissait aux yeux de ses utilisateurs comme un outil de sevrage, faisant reculer le recours aux traitements « classiques ». Cette inversion de tendance pourrait donc s'avérer être seulement un « rattrapage » partiel des ventes non effectuées, puisque le niveau reste encore très inférieur (- 23 %) à celui de l'année 2012.

8. Les parts dans les traitements (ou parts de marché) sont aussi calculées en « équivalents patients traités ».

9. La varénicline est le principal composant actif du Champix® : la pharmacovigilance a mis en exergue des effets secondaires, tels que des problèmes cardiaques et des troubles dépressifs, qui ont fait l'objet d'un suivi renforcé ces dernières années. En l'absence de signalements nouveaux sur ce médicament, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a décidé fin 2015 de mettre fin à ce suivi (cf. pages 7-8 http://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/a5c7a124e6ecef13c880c274a5ae0ace.pdf).

Un système de prise en charge partielle (à hauteur de 50 € par an) des substituts nicotiques prescrits par un médecin ou un(e) sage-femme a été mis en place par l'Assurance maladie en février 2007. Son montant a été porté à 150 € pour les femmes enceintes et les jeunes de 20 à 25 ans ; depuis juillet 2015, c'est aussi le cas pour les personnes âgées de 25 à 30 ans, les patients bénéficiant de la CMU complémentaire et ceux en affection longue durée cancer. En 2015, 182 891 personnes ont bénéficié de ce dispositif contre 158 888 en 2014, soit 15 % de plus. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce rebond (qui ne suffit pas à retrouver le niveau de 2013), après trois années de baisse : l'élargissement de la population bénéficiaire du montant maximum, les meilleures ventes de substituts nicotiques et le recours plus fréquent aux consultations en tabacologie.

PLUS DE PATIENTS ACCUEILLIS DANS LES CONSULTATIONS DE TABACOLOGIE

Au cours de l'année 2015, l'analyse de l'activité d'une centaine de consultations de tabacologie qui disposent du dossier informatisé de tabacologie met en lumière les points suivants :

- Le nombre moyen de nouveaux patients par mois dans ces consultations est égal à 13,6, en augmentation après deux ans de baisse (12,8 en 2014 et 13,3 en 2013).
- Pour ces nouveaux patients, l'initiative de la consultation revient à un professionnel de santé dans 59 % des cas et au fumeur lui-même dans 36 % des cas, contre respectivement 58 % et 37 % en 2014. Pour les 5 % restants, il s'agit d'une demande de l'entourage du fumeur.
- Le délai d'attente pour un premier rendez-vous¹⁰ a légèrement augmenté en 2015 : 11,3 jours (contre 10,8 jours en 2014), ce qui reste un des délais les moins longs depuis 9 ans.
- En plus de ces nouveaux patients, chaque consultation de tabacologie suit en moyenne 23,2 patients pour un sevrage tabagique. On comptait 22,8 patients en 2014.

À l'instar de ce qui se passe pour les traitements d'aide à l'arrêt du tabac, cette hausse de la fréquentation des consultations de tabacologie peut être liée à un moindre engouement pour la cigarette électronique, qui avait pu encourager certains fumeurs à entreprendre seuls un sevrage sans recours à un suivi médical, qu'il soit généraliste ou spécialisé.

LE RECOURS AU DISPOSITIF TABAC INFO SERVICE GLOBALEMENT EN AUGMENTATION, PORTÉ PAR LE COACHING

En 2015, 32 557 appels concernant l'arrêt du tabac ont été traités en premier niveau¹¹ par la ligne téléphonique Tabac info service (TIS), un chiffre comparable à celui de 2014 (32 641), mais moins élevé que sur la période 2010-2012 (autour de 47 000 appels). Pour la seconde année consécutive, le nombre d'appels traités par les tabacologues du dispositif dépasse celui du 1^{er} niveau, avec 40 346 appels, soit 3,4 % de plus qu'en 2014 (39 031). Cela s'explique en partie par le renforcement depuis 2014 d'un dispositif de rappel systématique des personnes ayant bénéficié d'un entretien avec un tabacologue, 6 mois après leur premier contact. Cette procédure répond à un double objectif d'évaluation de l'efficacité du suivi proposé et à une volonté d'inviter ceux qui fumeraient encore à refaire une tentative d'arrêt. Ces rappels augmentent mécaniquement le niveau des appels mais la hausse se maintient même en excluant ces rappels.

À la ligne Tabac info service s'ajoutent les appels reçus par les lignes Drogues info service, Écoute cannabis et Écoute alcool, gérées par le GIP ADALIS¹². En 2015, ces trois lignes ont reçu 997 sollicitations citant le tabac, soit sensiblement autant qu'en 2014 (935 appels).

Par ailleurs, le site www.tabac-info-service.fr, mis en place par l'INPES en 2005, a reçu près de 2,5 millions de visites, soit une baisse de 10 % par rapport à 2014, malgré des bannières Internet ciblées faisant la promotion du site. Cette diminution a toutefois été compensée par une meilleure qualification du trafic. Il semble que ce recul soit plus le signe d'un changement des habitudes des fumeurs (comme du reste de la population), qui se tournent maintenant plus volontiers vers leur téléphone mobile. C'est pour cette raison que l'INPES a lancé en janvier 2015 l'application mobile Tabac info service : le coaching proposé a permis de recruter au total 248 800 fumeurs souhaitant arrêter leur consommation, soit 13 fois plus qu'en 2014, où ce service était disponible uniquement via le

10. La question du délai d'attente est facultative ; elle est renseignée sur la moitié des dossiers enregistrés chaque mois.

11. La ligne Tabac Info Service dispose de 2 niveaux de traitement des appels. Le premier adresse de la documentation, répond à des questions simples sur le tabac, et organise la prise de rendez-vous avec les tabacologues, qui assurent le niveau 2. Ces derniers accompagnent les fumeurs sur plusieurs entretiens dans leur arrêt du tabac.

12. ADALIS : Addictions drogues alcool info service

site Internet. Le premier pic d'inscriptions (31 996) apparaît en juin lorsqu'une campagne diffusée à la radio fait la promotion du dispositif, le second en septembre est 3,5 fois plus important (109 600 inscrits, soit 44 % du total de l'année), suite à la campagne télévisée, relayée en radio et sur Internet, où l'un des spots évoque en particulier l'aide apportée via l'application pour arrêter de fumer.

Ces recours à Tabac info service (appels et coachings), et leur saisonnalité, sont fortement dépendants des campagnes de prévention mises en œuvre par les pouvoirs publics (en l'occurrence l'INPES). À ce titre, l'année 2015 est marquée comme tous les ans par trois temps forts : janvier (campagne à la radio et sur Internet liée aux « bonnes résolutions » du nouvel an), juin (à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac le 31 mai) et septembre (la rentrée scolaire étant une période où les fumeurs sont plus prompts à s'arrêter de fumer).

CONCLUSION

Pour la première fois depuis 2010, les ventes de tabac au sein du réseau buraliste français connaissent une augmentation sensible, avec un essor important du tabac à rouler, financièrement plus intéressant que les cigarettes. Les prix n'ayant pas évolué en France en 2015, contrairement à certains pays voisins où ils ont augmenté, et les contrôles aux frontières s'étant renforcés, les achats transfrontaliers semblent s'être stabilisés et même avoir reculé dans certaines zones.

Avant la publication de nouvelles données de prévalence tabagique en 2016, il apparaît difficile de conclure à une augmentation du nombre de fumeurs, même si on ne peut complètement l'exclure. Il peut aussi s'agir d'une reprise de la consommation individuelle des fumeurs, liée à un moindre engouement pour la cigarette électronique (un constat qu'il faudrait étayer avec une enquête de prévalence, mais qui reste plausible au vu du marché qui recule). Cette relative désaffection pourrait aussi expliquer que, par ailleurs, les ventes de traitements pour l'arrêt du tabac et le nombre de patients reçus dans les consultations spécialisées augmentent sensiblement par rapport à 2014, même si la situation n'est pas revenue à celle prévalant avant l'essor de la cigarette électronique.

Enfin, en plus de l'affluence soutenue sur son site Internet et sa ligne téléphonique, le nombre d'inscriptions au coaching proposé par Tabac info service marque la volonté d'un certain nombre de fumeurs de réduire ou d'arrêter leur consommation de tabac, sans forcément passer par un accompagnement médical mais sans non plus se passer d'un soutien extérieur.

Remerciements

À Julie-Emilie Adès, François Beck et Christophe Palle.

À Raphaël Andler, Romain Guignard et Olivier Smadja (INPES)
pour leur relecture attentive

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

► Le Tableau de bord mensuel tabac

Depuis avril 2004, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) réunit chaque mois au sein d'un « tableau de bord tabac » plusieurs indicateurs clés. Cet outil permet de suivre l'évolution (d'une partie) du phénomène du tabagisme en France, en complément des enquêtes ou autres statistiques produites dans le domaine.

Destiné à l'origine aux pouvoirs publics, désireux d'évaluer l'impact des mesures mises en œuvre, ce récapitulatif permet aussi de mettre à la disposition de tous, institutionnels, associations ou grand public, des données jusque là plus confidentielles et ce, dans des délais rapides (dès la 3^{ème} semaine du mois suivant).

Les chiffres de ce tableau de bord sont réunis grâce à :

- la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) pour les livraisons de tabac aux débiteurs de France métropolitaine, pour les prix de vente au détail des cigarettes et du tabac à rouler de la marque la plus vendue (publiés au Journal officiel après homologation des douanes) et leur taux d'imposition, et pour les saisies de tabac (données annuelles) ;
- le Groupement pour l'élaboration et la réalisation de statistiques (GERS) pour les ventes de substituts nicotiques aux officines – hors hôpitaux – par les grossistes répartiteurs ;
- le Laboratoire de santé publique et informatique médicale (SPIM) de la Faculté de médecine Broussais Hôtel-Dieu à Paris pour les informations issues de CDTNet, un dispositif d'informatisation d'une centaine de consultations de tabacologie, essentiellement hospitalières ;
- l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) pour le nombre d'appels téléphoniques à la ligne spécialisée Tabac Info Service (TIS), pour les visites et inscriptions au coaching sur le site internet dédié et via l'application pour téléphone mobile, et pour la couverture et le budget de ses campagnes média (télévision, radio, affichage, presse, média interactifs).

Les chiffres du mois et le récapitulatif des données, souvent depuis 2000, sont accessibles ici. Trois graphiques permettent en outre de visualiser les variations mensuelles des ventes de cigarettes et de tabac à rouler, et des ventes de substituts nicotiques, pour les comparer aux variations mensuelles des années précédentes. Ces figures ne sont pas reproduites ici mais le lecteur pourra s'y reporter utilement.

► Le Baromètre santé 2014

Le Baromètre santé est une enquête régulièrement menée en France depuis 1992 sous la direction de l'INPES, représentative de la population âgée de 15 à 75 ans. Le terrain du Baromètre santé 2014 s'est déroulé du 11 décembre 2013 au 31 mai 2014, auprès d'un échantillon représentatif de 15 635 individus résidant en France métropolitaine.

Cette enquête s'intéresse à l'ensemble des comportements de santé et, ce faisant, incorpore un volet tabac relatif aux fréquences d'usage et aux modalités de consommation et d'acquisition. En 2014, pour la première fois, l'usage de la cigarette électronique a fait l'objet d'un module de questions.

Observatoire français des drogues et des toxicomanies



www.ofdt.fr

3, avenue du Stade de France
93218 Saint Denis La Plaine Cedex
France
Tel. : + 33 (0)1 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

Maquette : Frédérique Million (OFDT)
Photos copyright : © TheMomentWakeUp / © Swapan / © dalaprod -Fotolia.com
© Frederique Million (OFDT)